



**SPP et PATS  
SDIS du RHONE**

Monsieur le Directeur  
du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 30 janvier 2009

**Objet : compréhension nouvelle fiche de paie**

Monsieur le Directeur,

Par une note en date du 21 janvier dernier destinée aux agents du SDIS du Rhône, vous nous informez de la mise en place d'un système moderne d'information des ressources humaines également destiné à la gestion des paies.

Après avoir reçu et parcouru cette nouvelle fiche de paie, nous rencontrons, ainsi que beaucoup d'agents, quelques soucis de compréhension des abréviations utilisées.

Afin d'éviter que les personnels des Ressources Humaines soient assaillis de mail ou d'appels téléphoniques, nous vous demandons de bien vouloir :

- nous faire parvenir le lexique complet de toutes les abréviations portées sur cette fiche,
- de faire en sorte que ce document soit consultable par tous les agents sur les postes en libre service
- apporter une explication aux agents dans tous les centres et services

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN